

C 2023/3 – Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et Programme de travail et budget 2024-2025

Note d'information n° 2 – avril 2023

Programme de travail et budget 2024-2025 – Note d'information sur les scénarios budgétaires

1. La présente note fait suite à la Note d'information n° 1. Elle a été rédigée en réponse à la demande de renseignements supplémentaires sur les scénarios budgétaires relatifs au Programme de travail et budget (PTB) 2024-2025 formulée par les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme (135^e session) et du Comité financier (195^e session) et le Comité financier.
2. On y trouvera des informations supplémentaires qui aideront les membres à analyser la proposition de Programme de travail et budget du Directeur général pour 2024-2025.

I. La proposition de Programme de travail et budget du Directeur général pour 2024-2025

Les sections ci-après contiennent un aperçu du contexte dans lequel la proposition de budget 2024-2025 a été établie ainsi que de sa raison d'être.

Contexte général

3. La proposition de PTB 2024-2025 a été rédigée dans un contexte général critique. L'importance que revêtent l'alimentation et l'agriculture, compte tenu de la situation mondiale du moment et des perspectives actuelles concernant la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD), ne peut être sous-estimée.
4. Ces dernières années, un certain nombre d'importants risques sociaux, économiques et environnementaux se sont accentués, lesquels appellent des mesures d'urgence dans les prochaines années et probablement au-delà. Après s'être partiellement remise en 2021 du ralentissement engendré par la pandémie de covid-19 en 2020, l'économie mondiale a connu une nouvelle phase de repli en 2022, imputable à plusieurs crises – effets tenaces de la pandémie de covid-19, effets aggravants de la guerre en Ukraine, flambée des prix des produits alimentaires et inflation globale, et durcissement des conditions financières dans la plupart des régions.
5. Les estimations les plus récentes font état d'augmentations dans toutes les catégories suivantes: le nombre de personnes touchées par la faim chronique; la prévalence de la sous-alimentation; le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave; et le nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine¹. Les données montrent également une progression marquée de l'insécurité alimentaire aiguë, avec un nombre important de personnes souffrant de malnutrition sévère, en danger de mort ou déjà confrontées à la famine et à la mort².
6. Les conflits et les tensions géopolitiques, les phénomènes météorologiques extrêmes, de plus en plus fréquents, les ralentissements et fléchissements économiques et l'aggravation des inégalités sont les principaux déterminants de la faim et de la malnutrition dans le monde. Dans ce contexte, trois facteurs représentant un danger pressant pour la sécurité alimentaire et la nutrition mondiales ont été mis en évidence: a) la hausse des prix alimentaires et l'accès à la nourriture; b) la flambée des prix des engrais et d'autres intrants; et c) la faiblesse de la croissance économique et l'inflation galopante.

¹ *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, juillet 2022.

² *Global Report on Food Crisis 2022 Mid-Year Update* (Mise à jour semestrielle du rapport mondial sur les crises alimentaires 2022); rapports sur les points névralgiques de la faim (*Hunger Hotspots*), septembre 2022.

L'importance capitale d'une FAO solide et d'une action vigoureuse

7. Dans le contexte décrit ci-dessus, l'importance de l'alimentation et de l'agriculture ainsi que des systèmes agroalimentaires en tant que fondement de la concrétisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est plus manifeste que jamais, et le rôle indispensable que la FAO est appelée à jouer à cet égard, en tant qu'organisation mondiale détentrice de connaissances, est largement reconnu. Son vaste savoir-faire pluridisciplinaire lui donne une place privilégiée parmi les autres acteurs multilatéraux et lui permet d'analyser ces systèmes interconnectés et leurs dynamiques complexes de façon globale et selon le niveau d'exigence le plus élevé. La FAO continue à se transformer pour devenir plus innovante, plus agile et plus réactive et pouvoir ainsi relever les défis de plus en plus nombreux auxquels nous faisons face. Elle est aussi un pilier parmi les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, lesquels, avec un large éventail de partenaires du système des Nations Unies et d'ailleurs, font appel aux connaissances techniques et aux services spécialisés de l'Organisation pour s'acquitter aussi efficacement que possible de leur mandat. Les attentes des membres, du système des Nations Unies et de la communauté internationale en général vis-à-vis de la FAO sont donc élevées. Et l'Organisation est de plus en plus sollicitée.

8. En 2022-2023, la FAO a relevé le défi en exploitant toutes les dimensions du Cadre stratégique 2022-2031, notamment grâce à son rôle prépondérant sur le front de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition³, et elle est prête à renforcer son action en réponse à la crise alimentaire au cours de l'exercice biennal 2024-2025. Plusieurs exemples des interventions prévues par l'Organisation en 2024-2025 sont mentionnés ci-dessous, et un exposé complet du programme de travail figure à l'annexe 1 du Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et Programme de travail et budget 2024-2025 (document C 2023/3).

9. Au titre de l'*amélioration de la production*, la FAO s'appuiera sur sa collaboration avec les autres membres de l'Alliance quadripartite⁴ pour appliquer l'approche «Un seule santé» aux activités qu'elle mènera, entre autres, pour atténuer les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, améliorer la prévention et la maîtrise des maladies à fort impact et renforcer les systèmes d'alerte rapide. Au titre de l'*amélioration de la nutrition*, la FAO compte: diffuser des informations neutres, actuelles et à jour pour améliorer la transparence des marchés alimentaires et éclairer les mesures prises dans ce contexte; s'attaquer aux facteurs qui empêchent plus de 3 milliards de personnes d'accéder à une alimentation saine; s'efforcer de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires; s'efforcer d'améliorer l'accès au commerce afin d'accroître la disponibilité des groupes d'aliments essentiels à une alimentation saine en tenant compte des aspects liés à la sécurité sanitaire des aliments; et s'employer à accroître la disponibilité des engrais et l'accès à ceux-ci pour veiller à ce que les décisions stratégiques se fondent sur des informations à jour. Au titre de l'*amélioration de l'environnement*, la FAO promouvra l'adoption du Code de conduite international sur l'utilisation et la gestion durables des engrais et plaidera en faveur de l'utilisation des cartes des nutriments des sols, ce qui favorisera une utilisation judicieuse des engrais et aidera les agriculteurs à faire face à la hausse des prix tout en augmentant la productivité et en protégeant l'environnement; et elle renforcera les capacités nationales d'analyse de la qualité des sols et des engrais. Au titre de l'*amélioration des conditions de vie*, la FAO plaidera pour que les investissements dans l'agriculture tiennent une place centrale dans les interventions humanitaires menées en réponse à la crise alimentaire mondiale; intensifiera ses programmes en matière d'aide humanitaire et de résilience, notamment pour la transformation inclusive et la redynamisation des zones rurales; renforcera les informations, les évaluations et les analyses liées à la sécurité alimentaire; et consolidera sa collaboration sur les mesures de protection sociale destinées à faire face aux flambées des prix alimentaires.

³ Voir, par exemple, le rapport élaboré par la FAO, le Groupe de la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce à la demande des dirigeants du G20, intitulé *Rising Global Food Insecurity: Assessing Policy Responses* (Augmentation de l'insécurité alimentaire mondiale: analyse des solutions) (avril 2023).

⁴ L'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation mondiale de la santé animale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Financement au titre du Programme ordinaire de la FAO depuis 2010-2011

10. La FAO a connu six exercices biennaux consécutifs marqués par un budget inchangé en valeur nominale en ce qui concerne les contributions ordinaires. Ces 12 dernières années, le pouvoir d'achat de la FAO correspondant à l'ouverture de crédits nette a baissé de 67,2 millions d'USD, soit environ 7 pour cent. La Direction a fait tout son possible pour absorber au maximum ces diminutions en réalisant des gains d'efficacité et en améliorant l'établissement des priorités. Il arrive cependant un moment critique où il n'est plus possible de le faire sans entraver directement la capacité de l'Organisation de s'acquitter de son mandat et où de nouvelles diminutions du pouvoir d'achat risqueraient de l'amener à un point de basculement.

11. Les mesures prises en ce sens visaient surtout à trouver des moyens de réaliser des gains d'efficacité ou des économies dans les domaines «non techniques» de l'Organisation (c'est-à-dire la fonction administrative et autres fonctions d'appui – objectifs fonctionnels), en évitant autant que possible d'éventuelles répercussions notables sur les prestations techniques de la FAO. L'expérience acquise au cours des derniers exercices biennaux a montré qu'au-delà d'un seuil critique, on ne pouvait plus s'attendre à ce que l'impact de ces réductions reste exclusivement cantonné aux domaines non techniques ciblés et n'ait aucune répercussion sur les prestations techniques de la FAO.

12. Des réductions constantes dans les domaines non techniques nuisent à la capacité qu'ont ces fonctions d'appuyer l'exécution du programme technique et font augmenter en parallèle les risques en matière de contrôle interne et de conformité. Par ailleurs, la pression exercée actuellement sur les prestations techniques est accentuée par une succession d'exercices biennaux marqués par une baisse marginale mais continue des ressources humaines hors fonctionnaires dans les unités techniques et les régions.

La proposition de budget pour 2024-2025

13. C'est dans le contexte décrit ci-dessus que la proposition de Programme de travail et budget 2024-2025 du Directeur général a été rédigée. Il est souligné que, malgré d'immenses besoins à l'échelle mondiale et l'augmentation constante des attentes et exigences vis-à-vis de la FAO, aucune augmentation «réelle» du financement n'est proposée. Au contraire, le budget proposé préserve la parité de pouvoir d'achat par rapport à 2022-2023.

14. En d'autres termes, avec le financement proposé dans le PTB 2024-2025, la FAO serait en mesure de continuer à travailler comme elle l'a fait en 2022-2023. Avec un financement inférieur à celui de la proposition de PTB 2024-2025, il faudrait opérer des réductions au niveau des programmes pour financer les inévitables augmentations des coûts estimés.

15. Le niveau de financement proposé – c'est-à-dire celui qui n'exigerait *pas* de réductions au niveau des programmes – est de 1 061,4 millions d'USD au taux de change budgétaire EUR/USD de 2022-2023, ce qui équivaut à 1 021,7 millions d'USD au taux de change budgétaire de 2024-2025.

16. On trouvera ci-après des explications plus détaillées sur le budget proposé.

Augmentations de coûts

17. Les ressources supplémentaires nécessaires pour 2024-2025 correspondent à des augmentations de coûts estimées à 55,8 millions d'USD, dont 44,0 millions d'USD pour les dépenses de personnel⁵. L'évolution des dépenses de personnel résulte de décisions prises dans le cadre du régime commun des Nations Unies, examinées et établies par la Commission de la fonction publique internationale et l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que d'une vérification indépendante et de facteurs externes. Une hausse extrêmement modérée liée à l'inflation est prévue au titre des biens et services (11,8 millions d'USD ou 2,7 pour cent). Elle tient compte des efforts continus et de la détermination de la

⁵ C 2023/3, paragraphes 132 à 145 et Annexe web 11.

FAO pour ce qui est de réduire les coûts en s'appuyant sur les gains d'efficacité et les innovations passés et présents.

18. Si les augmentations de coûts ne sont pas financées par des contributions supplémentaires, il sera nécessaire d'opérer des réductions d'un montant équivalent dans le programme de travail.

Recettes de l'Organisation et recouvrement des coûts

19. Le PTB 2024-2025 prévoit également le recouvrement de dépenses d'appui supplémentaires relatives à la mise en œuvre de projets financés par des fonds fiduciaires, portant ainsi les recettes nettes totales inscrites au budget de l'Organisation dans le cadre du programme de travail à 132,8 millions d'USD⁶.

Utilisation des ressources issues du recouvrement des coûts supplémentaires

20. Le PTB 2024-2025 indique à quelles fins il est proposé d'utiliser les ressources issues du recouvrement des dépenses d'appui supplémentaires⁷. Il s'agirait notamment de renforcer la programmation et l'appui programmatique (y compris en ce qui concerne l'Unité de protection des données, le Bureau de l'innovation, le Centre mixte FAO/AIEA, la Stratégie en matière de science et d'innovation, la Stratégie relative au changement climatique, le multilinguisme et diverses unités techniques), la gestion et le contrôle (notamment au sein du Bureau de l'Inspecteur général et du Bureau de l'évaluation), ainsi que les services d'appui (y compris les technologies de l'information, le financement, les ressources humaines et la logistique).

21. Le renforcement des domaines susmentionnés se traduit par l'inscription au budget de 42 postes supplémentaires (7 postes de direction, 26 postes du cadre organique et 9 postes des services généraux)⁸, dont plusieurs nouveaux postes à la Division des finances, à la Division des ressources humaines, à la Division des services logistiques, au Bureau de l'Inspecteur général, à l'Unité de protection des données, au Bureau de l'innovation, à la Division des pêches et de l'aquaculture, à la Division des terres et des eaux, à la Division de la production végétale et de la protection des plantes, au Bureau des ODD et à la Division des services aux organes directeurs.

22. Les nouveaux postes de direction comprennent les postes de directeur adjoint du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'évaluation, de la Division des services logistiques et du Bureau de l'innovation. Il est également proposé de créer un poste de direction au sein de l'unité de modélisation placée sous l'autorité de l'Économiste en chef. Par ailleurs, deux postes à la Division de la production et de la santé animales sont passés de la classe P-5 à la classe D-1 (revalorisation financée par des ressources existantes) afin de mieux refléter le rôle et le niveau de responsabilités des titulaires.

23. De façon générale, les ajouts relatifs à des domaines techniques correspondent à des aspects auxquels la priorité est accordée afin de combler d'importantes lacunes en matière de compétences et de gestion, et de pouvoir ainsi continuer à répondre aux demandes des membres, tandis que les ajouts concernant des domaines non techniques répondent à la nécessité de renforcer certaines activités ayant fait l'objet de réductions par le passé et qui se trouvent actuellement dans un état critique, en particulier dans le contexte d'un programme extrabudgétaire croissant.

II. Version étoffée des tableaux extraits de la note d'information n° 1

24. La note d'information n° 1 rappelle la proposition de PTB pour 2024-2025 et présente deux scénarios de réduction correspondant à une croissance nominale nulle.

⁶ *Ibid.*, paragraphe 70 et annexes 6 et 7.

⁷ *Ibid.*, paragraphes 71 à 74.

⁸ *Ibid.*, paragraphes 128 et 129.

25. Afin de permettre une comparaison entre les exercices biennaux, les deux tableaux figurant dans la note d'information n° 1 ont été étoffés dans la présente note, aux *annexes 1 et 2*, de manière à inclure les informations budgétaires concernant l'exercice 2022-2023, ainsi que la proposition relative à l'exercice 2024-2025 en faisant apparaître séparément les augmentations de coûts.

III. Scénarios supplémentaires de réduction budgétaire

26. Deux scénarios supplémentaires sont présentés ci-dessous. Ils se situent à un niveau inférieur à celui de la proposition du Directeur général pour 2024-2025 (croissance réelle nulle) mais supérieur à ceux des scénarios présentés dans la note d'information n° 1 (croissance nominale nulle).

27. Ils s'établissent tous les deux à 1 017,6 millions d'USD (au taux de change EUR/USD de 2024-2025, soit 1 EUR = 1,12 USD), ce qui nécessite une réduction de 4,2 millions d'USD par rapport au niveau de croissance réelle zéro.

28. Les scénarios et leurs incidences probables sont décrits ci-dessous. On trouvera à l'*annexe 3* des informations plus détaillées sur les réductions appliquées aux montants en millions d'USD selon les deux scénarios, par unité administrative. L'*annexe 4* donne un aperçu plus détaillé des réductions d'effectifs qui seront probablement nécessaires au titre de chacun des deux scénarios.

29. Les *annexes 5 et 6* présentent de manière consolidée la proposition de PTB pour l'exercice 2024-2025 et les scénarios de réduction budgétaire correspondants.

Scénario n° 3: Réduction généralisée

30. Le scénario n° 3 est comparable au premier scénario présenté dans la note d'information n° 1, à ceci près qu'il est de moindre ampleur. Il prévoit une réduction généralisée appliquée à l'ensemble des unités de l'Organisation (3,6 millions d'USD), et une réduction de 0,6 millions d'USD de l'enveloppe allouée au Programme de coopération technique (PCT) qui l'amènerait à 14 pour cent de l'ouverture de crédits nette. Les seuls domaines exemptés sont ceux où la FAO a une obligation juridique ou contractuelle de maintenir le niveau de financement, à savoir les engagements à l'égard des conventions, des organes créés en vertu de traités et de l'accord de partage des coûts du système des Nations Unies, ainsi que d'autres besoins spéciaux⁹.

31. Dans le cadre du scénario n° 3, la Direction estime qu'environ 14 postes du cadre organique inscrits au budget devraient être supprimés (10 au siège et 4 dans les bureaux décentralisés), dont environ 8 postes techniques et 6 postes non techniques. Les postes vacants seraient certes les premiers visés, mais la perte de ressources affectées aux postes signifierait que les domaines de travail concernés ne pourraient plus être couverts pas d'autres moyens et devraient donc être abandonnés¹⁰.

32. Comme expliqué dans la note d'information n° 1, ajuster la dotation en personnel technique tout en maintenant le niveau de services et en assurant la continuité est un exercice complexe qui n'est pas sans risque car, même lorsque les postes concernés sont vacants, des solutions ponctuelles faisant appel à du personnel hors fonctionnaires sont adoptées pour assurer la continuité du programme de travail.

⁹ C 2023/3, paragraphe 76.

¹⁰ La réduction des effectifs pourrait être en partie compensée par une augmentation du budget alloué aux ressources humaines hors fonctionnaires, mais les montants ne seraient pas suffisants pour maintenir le niveau de services assuré auparavant grâce aux fonctions supprimées.

*Scénario n° 4: Réduction limitée aux domaines non techniques (domaines fonctionnels)
et au Programme de coopération technique*

33. Le scénario n° 4 est comparable au deuxième scénario présenté dans la note d'information n° 1, à ceci près qu'il est de moindre ampleur. Le second scénario prévoit une réduction proportionnelle d'un montant total de 3,6 millions d'USD qui serait appliquée aux programmes non techniques de l'Organisation, soit aux chapitres 7 à 10 du budget (objectifs fonctionnels), y compris aux éléments situés dans les régions. Le PCT affiche une réduction de 0,6 million d'USD qui le ramène à 14 pour cent de l'ouverture de crédits nette tenant compte de la réduction prévue. Comme dans le scénario n° 2, les unités qui assurent les activités techniques de l'Organisation sont protégées, de même que les domaines dans lesquels la FAO a une obligation juridique ou contractuelle de maintenir le niveau de financement.

34. Si le quatrième scénario se concrétisait, la Direction estime qu'environ 14 postes non techniques du cadre organique devraient être supprimés au siège. Les postes vacants seraient certes les premiers visés, mais la perte de ressources affectées aux postes signifierait que les domaines de travail concernés ne pourraient plus être couverts pas d'autres moyens et devraient donc être abandonnés.

35. En résumé, bien que les scénarios n°s 3 et 4 atténuent les effets d'une croissance nominale nulle du budget telle que présentée dans les scénarios n°s 1 et 2, l'effet net des réductions prévues au titre de chacun d'eux amenuiserait malgré tout l'aptitude de l'Organisation à exécuter son programme de travail technique.

Annexe 1: Version étoffée de l'annexe 1 de la note d'information n° 1

PTB 2024-2025: Scénarios de réduction, par groupe d'unités organisationnelles (en millions d'USD)						
	Unités organisationnelles de la FAO	PTB 2022-2023 (ajusté) (CL 168/3)	PTB 2024-2025 (coûts de 2022-2023)	PTB 2024-2025 augmentations de coûts	Scénario n° 1 (réduction généralisée)	Scénario n° 2 (réduction dans les domaines fonctionnels)
	Siège	611,4	634,1	29,1	(9,2)	(11,9)
	<u>Bureaux</u>					
1	Directeur général et Équipe de direction centrale / Bureau juridique / Bureau de la stratégie, du programme et du budget / Bureau de la déontologie / Bureau de la médiation	65,1	69,7	3,2	(1,1)	(1,7)
2	Bureau de l'Inspecteur général / Bureau de l'évaluation	18,5	21,0	0,8	(0,3)	(0,9)
3	Bureau de la communication	29,9	29,9	1,4	(0,5)	(1,2)
4	Bureau de l'innovation / Bureau du Statisticien en chef / Bureau des PEID, des PMA et des PDSL / Bureau des urgences et de la résilience / Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement	28,8	31,1	1,1	(0,4)	(0,0)
	<u>Centres</u>					
5	Centre d'investissement / Centre mixte FAO/OMS / Centre mixte FAO/AIEA	52,6	54,5	3,7	(0,6)	
	<u>Divisions</u>					
6	Partenariats et diffusion	37,8	37,8	1,9	(0,6)	(1,4)
7	Ressources naturelles et production durable	119,3	120,9	5,4	(1,6)	
8	Développement économique et social	103,0	103,0	5,3	(1,6)	
9	Appui logistique et opérationnel interne	141,0	150,9	6,0	(2,4)	(6,6)
	<u>Autres</u>					
10	Coordination interinstitutions, fonds multidisciplinaire, Programme des administrateurs auxiliaires	15,3	15,3	0,4		
	Bureaux décentralisés	330,9	330,9	18,5	(5,3)	(2,6)
11	Afrique	109,7	109,7	10,3	(1,8)	(0,4)
12	Asie et Pacifique	67,8	67,8	(0,3)	(1,0)	(0,5)
13	Europe et Asie centrale	26,7	26,7	2,6	(0,4)	(0,2)
14	Amérique latine et Caraïbes	70,2	70,2	0,6	(1,1)	(0,5)
15	Proche-Orient et Afrique du Nord	40,5	40,5	4,3	(0,7)	(0,4)
16	Bureaux de liaison	16,1	16,1	0,9	(0,3)	(0,7)

Programme de coopération technique – Projets		136,3	136,3	7,5	(2,3)	(2,3)
17	Programme de coopération technique – Projets	136,3	136,3	7,5	(2,3)	(2,3)
Autres		(73,0)	(95,8)	0,7		
18	Imprévus, Dépenses d'équipement, Dépenses de sécurité, Recettes de l'Organisation (montant net)	(73,0)	(95,8)	0,7		
Total (au taux de change budgétaire pour 2022-2023)		1 005,6	1 005,6	55,8	(16,7)	(16,7)
Total (au taux de change budgétaire pour 2024-2025)				1 021,7	(16,1)	(16,1)
Montant du budget (au taux de change budgétaire pour 2024-2025)					1 005,6	1 005,6

Annexe 2. Version étoffée de l'annexe 2 de la note d'information n° 1

PTB 2024-2025: Scénarios de réduction des effectifs (nombre de postes du cadre organique)					
	Unités organisationnelles de la FAO	Postes du cadre organique pour 2022-2023 (C 2023/3, annexe 8)	Postes du cadre organique pour 2024-2025 (C 2023/3, annexe 8)	Scénario n° 1 (réduction généralisée)	Scénario n° 2 (réduction dans les domaines fonctionnels)
	Siège	922	948	(27)	(35)
	<u>Bureaux</u>				
1	Directeur général et Équipe de direction centrale / Bureau juridique / Bureau de la stratégie, du programme et du budget / Bureau de la déontologie / Bureau de la médiation	85	89	(3)	(5)
2	Bureau de l'Inspecteur général / Bureau de l'évaluation	30	36	(1)	(3)
3	Bureau de la communication	45	45	(1)	(4)
4	Bureau de l'innovation / Bureau du Statisticien en chef / Bureau des PEID, des PMA et des PDSL / Bureau des urgences et de la résilience / Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement	38	41	(1)	(0)
	<u>Centres</u>				
5	Centre d'investissement / Centre mixte FAO/OMS / Centre mixte FAO/AIEA	97	97	(2)	
	<u>Divisions</u>				
6	Partenariats et diffusion	56	56	(2)	(4)
7	Ressources naturelles et production durable	202	205	(5)	
8	Développement économique et social	175	175	(5)	
9	Appui logistique et opérationnel interne	169	179	(7)	(20)
	<u>Autres</u>				
10	Programme des administrateurs auxiliaires	25	25		
	Bureaux décentralisés	334	335	(16)	(8)
11	Afrique	98	98	(5)	(1)
12	Asie et Pacifique	73	73	(3)	(1)
13	Europe et Asie centrale	37	37	(1)	(1)
14	Amérique latine et Caraïbes	69	69	(3)	(1)
15	Proche-Orient et Afrique du Nord	45	45	(2)	(1)
16	Bureaux de liaison	12	13	(1)	(2)
	Total	1 256	1 283	(43)	(43)

Annexe 3: Scénarios de réduction, par groupe d'unités organisationnelles

PTB 2024-2025: Scénarios de réduction, par groupe d'unités organisationnelles (en millions d'USD)						
	Unités organisationnelles de la FAO	PTB 2022-2023 (ajusté) (CL 168/3)	PTB 2024-2025 (coûts de 2022-2023)	PTB 2024-2025 augmentations de coûts	Scénario n° 3 (réduction généralisée)	Scénario n° 4 (réduction dans les domaines fonctionnels)
	Siège	611,4	634,1	29,1	(2,3)	(3,0)
	<u>Bureaux</u>					
1	Directeur général et Équipe de direction centrale / Bureau juridique / Bureau de la stratégie, du programme et du budget / Bureau de la déontologie / Bureau de la médiation	65,1	69,7	3,2	(0,3)	(0,4)
2	Bureau de l'Inspecteur général / Bureau de l'évaluation	18,5	21,0	0,8	(0,1)	(0,2)
3	Bureau de la communication	29,9	29,9	1,4	(0,1)	(0,3)
4	Bureau de l'innovation / Bureau du Statisticien en chef / Bureau des PEID, des PMA et des PDSL / Bureau des urgences et de la résilience / Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement	28,8	31,1	1,1	(0,1)	(0,0)
	<u>Centres</u>					
5	Centre d'investissement / Centre mixte FAO/OMS / Centre mixte FAO/AIEA	52,6	54,5	3,7	(0,2)	
	<u>Divisions</u>					
6	Partenariats et diffusion	37,8	37,8	1,9	(0,2)	(0,4)
7	Ressources naturelles et production durable	119,3	120,9	5,4	(0,4)	
8	Développement économique et social	103,0	103,0	5,3	(0,4)	
9	Appui logistique et opérationnel interne	141,0	150,9	6,0	(0,6)	(1,7)
	<u>Autres</u>					
10	Coordination interinstitutions, fonds multidisciplinaire, Programme des administrateurs auxiliaires	15,3	15,3	0,4		
	Bureaux décentralisés	330,9	330,9	18,5	(1,3)	(0,6)
11	Afrique	109,7	109,7	10,3	(0,5)	(0,1)
12	Asie et Pacifique	67,8	67,8	(0,3)	(0,3)	(0,1)
13	Europe et Asie centrale	26,7	26,7	2,6	(0,1)	(0,1)
14	Amérique latine et Caraïbes	70,2	70,2	0,6	(0,3)	(0,1)
15	Proche-Orient et Afrique du Nord	40,5	40,5	4,3	(0,2)	(0,1)
16	Bureaux de liaison	16,1	16,1	0,9	(0,1)	(0,2)

Programme de coopération technique – Projets		136,3	136,3	7,5	(0,6)	(0,6)
17	Programme de coopération technique – Projets	136,3	136,3	7,5	(0,6)	(0,6)
Autres		(73,0)	(95,8)	0,7		
18	Imprévus, Dépenses d'équipement, Dépenses de sécurité, Recettes de l'Organisation (montant net)	(73,0)	(95,8)	0,7		
Total (au taux de change budgétaire pour 2022-2023)		1 005,6	1 005,6	55,8	(4,2)	(4,2)
Total (au taux de change budgétaire pour 2024-2025)				1 021,7	(4,1)	(4,1)
Montant du budget (au taux de change budgétaire pour 2024-2025)					1 017,6	1 017,6

Annexe 4: Scénarios de réduction: réduction du nombre de postes inscrits au budget

PTB 2024-2025: Scénarios de réduction des effectifs (nombre de postes du cadre organique)					
	Unités organisationnelles de la FAO	Postes du cadre organique pour 2022-2023 (C 2023/3, annexe 8)	Postes du cadre organique pour 2024-2025 (C 2023/3, annexe 8)	Scénario supplémentaire n° 3 (réduction généralisée)	Scénario supplémentaire n° 4 (réduction dans les domaines fonctionnels)
	Siège	922	948	(10)	(14)
	<u>Bureaux</u>				
1	Directeur général et Équipe de direction centrale / Bureau juridique / Bureau de la stratégie, du programme et du budget / Bureau de la déontologie / Bureau de la médiation	85	89	(1)	(2)
2	Bureau de l'Inspecteur général / Bureau de l'évaluation	30	36		(2)
3	Bureau de la communication	45	45		(2)
4	Bureau de l'innovation / Bureau du Statisticien en chef / Bureau des PEID, des PMA et des PDSL / Bureau des urgences et de la résilience / Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement	38	41	(1)	
5	<u>Centres</u> Centre d'investissement / Centre mixte FAO/OMS / Centre mixte FAO/AIEA	97	97	(1)	
6	<u>Divisions</u> Partenariats et diffusion	56	56	(1)	(2)
7	Ressources naturelles et production durable	202	205	(2)	
8	Développement économique et social	175	175	(2)	
9	Appui logistique et opérationnel interne	169	179	(2)	(6)
10	<u>Autres</u> Programme des administrateurs auxiliaires	25	25		
	Bureaux décentralisés	334	335	(4)	
11	Afrique	98	98	(1)	
12	Asie et Pacifique	73	73	(1)	
13	Europe et Asie centrale	37	37		
14	Amérique latine et Caraïbes	69	69	(1)	
15	Proche-Orient et Afrique du Nord	45	45	(1)	
16	Bureaux de liaison	12	13		
	Total	1 256	1 283	(14)	(14)

Annexe 5: Tous les scénarios de réduction, par unité organisationnelle

Unités organisationnelles de la FAO		PTB 2022-2023 (ajusté) (CL 168/3)	PTB 2024-2025 (coûts de 2022-2023)	PTB 2024-2025 augmentations de coûts	Scénario n° 1 (réduction généralisée)	Scénario n° 2 (réduction dans les domaines fonctionnels)	Scénario n° 3 (réduction généralisée)	Scénario n° 4 (réduction dans les domaines fonctionnels)
Siège		611,4	634,1	29,1	(9,2)	(11,9)	(2,3)	(3,0)
	<u>Bureaux</u>							
1	Directeur général et Équipe de direction centrale / Bureau juridique / Bureau de la stratégie, du programme et du budget / Bureau de la déontologie / Bureau de la médiation	65,1	69,7	3,2	(1,1)	(1,7)	(0,3)	(0,4)
2	Bureau de l'Inspecteur général / Bureau de l'évaluation	18,5	21,0	0,8	(0,3)	(0,9)	(0,1)	(0,2)
3	Bureau de la communication	29,9	29,9	1,4	(0,5)	(1,2)	(0,1)	(0,3)
4	Bureau de l'innovation / Bureau du Statisticien en chef / Bureau des PEID, des PMA et des PDSL / Bureau des urgences et de la résilience / Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement	28,8	31,1	1,1	(0,4)	(0,0)	(0,1)	(0,0)
	<u>Centres</u>							
5	Centre d'investissement / Centre mixte FAO/OMS / Centre mixte FAO/AIEA	52,6	54,5	3,7	(0,6)	-	(0,2)	-
	<u>Divisions</u>							
6	Partenariats et diffusion	37,8	37,8	1,9	(0,6)	(1,4)	(0,2)	(0,4)
7	Ressources naturelles et production durable	119,3	120,9	5,4	(1,6)	-	(0,4)	-
8	Développement économique et social	103,0	103,0	5,3	(1,6)	-	(0,4)	-
9	Appui logistique et opérationnel interne	141,0	150,9	6,0	(2,4)	(6,6)	(0,6)	(1,7)
	<u>Autres</u>							
10	Coordination interinstitutions, fonds multidisciplinaire, Programme des administrateurs auxiliaires	15,3	15,3	0,4	-	-	-	-
Bureaux décentralisés		330,9	330,9	18,5	(5,3)	(2,6)	(1,3)	(0,6)
11	Afrique	109,7	109,7	10,3	(1,8)	(0,4)	(0,5)	(0,1)
12	Asie et Pacifique	67,8	67,8	(0,3)	(1,0)	(0,5)	(0,3)	(0,1)
13	Europe et Asie centrale	26,7	26,7	2,6	(0,4)	(0,2)	(0,1)	(0,1)
14	Amérique latine et Caraïbes	70,2	70,2	0,6	(1,1)	(0,5)	(0,3)	(0,1)
15	Proche-Orient et Afrique du Nord	40,5	40,5	4,3	(0,7)	(0,4)	(0,2)	(0,1)
16	Bureaux de liaison	16,1	16,1	0,9	(0,3)	(0,7)	(0,1)	(0,2)
Programme de coopération technique – Projets		136,3	136,3	7,5	(2,3)	(2,3)	(0,6)	(0,6)
17	Programme de coopération technique – Projets	136,3	136,3	7,5	(2,3)	(2,3)	(0,6)	(0,6)

Autres	(73,0)	(95,8)	0,7	-	-	-	-
18 Imprévis, Dépenses d'équipement, Dépenses de sécurité, Recettes de l'Organisation (montant net)	(73,0)	(95,8)	0,7	-	-	-	-
Total (au taux de change budgétaire pour 2022-2023)	1 005,6	1 005,6	55,8	(16,7)	(16,7)	(4,2)	(4,2)
Total (au taux de change budgétaire pour 2024-2025)			1 021,7	(16,1)	(16,1)	(4,1)	(4,1)
Montant du budget (au taux de change budgétaire pour 2024-2025)				1 005,6	1 005,6	1 017,6	1 017,6

Annexe 6: Tous les scénarios de réduction: réduction du nombre de postes inscrits au budget

PTB 2024-2025: Scénarios de réduction des effectifs (nombre de postes du cadre organique)							
Unités organisationnelles de la FAO		Postes du cadre organique pour 2022-2023 (C 2023/3, annexe 8)	Postes du cadre organique pour 2024-2025 (C 2023/3, annexe 8)	Scénario n° 1 (réduction généralisée)	Scénario n° 2 (réduction dans les domaines fonctionnels)	Scénario n° 3 (réduction généralisée)	Scénario n° 4 (réduction dans les domaines fonctionnels)
Siège		922	948	(27)	(35)	(10)	(14)
<u>Bureaux</u>							
1	Directeur général et Équipe de direction centrale / Bureau juridique / Bureau de la stratégie, du programme et du budget / Bureau de la déontologie / Bureau de la médiation	85	89	(3)	(5)	(1)	(2)
2	Bureau de l'Inspecteur général / Bureau de l'évaluation	30	36	(1)	(3)	-	(2)
3	Bureau de la communication	45	45	1)	(4)	-	(2)
4	Bureau de l'innovation / Bureau du Statisticien en chef / Bureau des PEID, des PMA et des PDSL / Bureau des urgences et de la résilience / Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement	38	41	(1)	(0)	(1)	-
<u>Centres</u>							
5	Centre d'investissement / Centre mixte FAO/OMS / Centre mixte FAO/AIEA	97	97	(2)	-	(1)	-
<u>Divisions</u>							
6	Partenariats et diffusion	56	56	(2)	(4)	(1)	(2)
7	Ressources naturelles et production durable	202	205	(5)	-	(2)	-
8	Développement économique et social	175	175	(5)	-	(2)	-
9	Appui logistique et opérationnel interne	169	179	(7)	(20)	(2)	(6)
<u>Autres</u>							
10	Programme des administrateurs auxiliaires	25	25	-	-	-	-
Bureaux décentralisés		334	335	(16)	(8)	(4)	-
11	Afrique	98	98	(5)	(1)	(1)	-
12	Asie et Pacifique	73	73	(3)	(1)	(1)	-
13	Europe et Asie centrale	37	37	(1)	(1)	-	-
14	Amérique latine et Caraïbes	69	69	(3)	(1)	(1)	-
15	Proche-Orient et Afrique du Nord	45	45	(2)	(1)	(1)	-
16	Bureaux de liaison	12	13	(1)	(2)	-	-
Total		1 256	1 283	(43)	(43)	(14)	(14)